

*L'HISTOIRE DES IDÉES EN SCIENCE
POLITIQUE ET LA QUESTION DE
L'INVESTIGATION EMPIRIQUE :
L'EXEMPLE DES USAGES DE LA PENSÉE
MAISTRIENNE LORS DES DÉBUTS DE L'ACTION
FRANÇAISE*

PAR

Jean ZAGANIARIS

« Si tu prends une loupe pour regarder l'eau qu'on boit — c'est un ingénieur qui m'a dit ça — tu verras que l'eau est pleine de vers, tout petits, qui ne se voient pas à l'œil nu. Tu verras les vers et tu ne boiras pas. Tu ne boiras pas et tu crèveras de soif. Casse la loupe, patron, casse-la, que les petits vers disparaissent tout de suite et que tu puisses boire et te rafraîchir ! » (Kazantzakis, 1975 : 170)¹.

La « sociologisation de la science politique » amène à se demander si l'ensemble des objets de recherche en science politique peut être abordé exclusivement par le biais d'une approche sociologique². Nous pensons que l'histoire des idées possède cette particularité d'être à la fois proche du domaine politique et de ne pas être réductible au langage paradigmatique de la sociologie. Selon Jean Leca, c'est à tort que l'on sépare la pensée philosophique des autres sciences sociales, en associant celle-ci à un « discours universel a-historique » alors que le « discours particulier historique » serait réservé à ceux qui justement ne feraient pas

1. Ce texte est dédié à mes parents, en remerciement de leur attention et de leur soutien pendant mon travail de thèse.

2. Sur la « sociologisation de la science politique » comme une forme de savoir historiquement construite, voir Déloye & Voutat (2002 : 11-14).

de la philosophie (Leca, 2001 : chap. V). Cette dernière n'a rien à avoir avec le simple fait de donner son avis sur des textes de Platon, Hegel ou Marx. Comme l'ont souligné des auteurs tels que Michel Foucault ou Gilles Deleuze, l'approche philosophique ne se réduit pas à la formulation d'abstractions théoriques. Elle s'intéresse également à la manière dont un problème a été posé au sein d'une oeuvre ou dans un contexte donné³. Elle possède donc sa place au sein de la science politique, au même titre que les paradigmes heuristiques importés de la sociologie, de l'anthropologie ou de l'histoire. En nous appuyant sur l'exemple de l'utilisation des écrits de Joseph de Maistre par ses commentateurs de l'Action française, nous essaierons de poser quelques pistes de réflexions sur la complémentarité des approches philosophiques et sociologiques⁴.

I - LA QUESTION DES USAGES DANS L'HISTOIRE DES IDÉES

Si nous délimitons la vaste pléiade des commentateurs de Joseph de Maistre à l'Action française, il est difficile de prétendre que certains des intellectuels de ce mouvement avaient adhéré à la pensée maistrienne simplement parce que ce dernier avait fait l'apologie de la monarchie. Le problème n'est pas de savoir si des intellectuels stigmatisés comme fascistes, tels que Charles Maurras, avaient été « réellement » influencés par Joseph de Maistre, mais de comprendre « comment » et « pourquoi » ils avaient subi précisément cette influence, à cette époque déterminée de l'histoire et de leur vie (Goldman, 1966 : 97-98).

Michel Winock a montré que Maurras avait emprunté aux contre-révolutionnaires du XVIII^e siècle la « solution royaliste » et la « vision organique de la société » qu'il avait greffées ensuite sur le nationalisme tel qu'il était entendu à la fin du XIX^e siècle⁵. Il faut poursuivre cette investigation

3. G. Deleuze s'est par exemple, demandé de quelle manière Spinoza avait posé le problème de l'immanence dans son oeuvre et avait laissé de côté les questions herméneutiques (Deleuze, 1968).

4. En présentant le travail méthodologique de Michel Foucault, Claude Gautier a souligné les apories de l'alternative posée entre une histoire sociale et une histoire conceptuelle des idées (Gautier, 1996 : 21-24).

5. Winock (1993 : 152). Sur la manière dont Michel Winock définit la nature des idées contre-révolutionnaires, *ibid.* (17-49) ; sur le fait que le royalisme de la contre-révolution du XVIII^e siècle ait été repris par l'Action française, voir Chebel d'Appollonia (1996 : 20-31) et Huguenin (1998 : 81-114).

et examiner empiriquement (sociologiquement et historiquement) de quelle manière avait été reçu cet héritage transmis sans aucun testament. Pour cela, nous avons dépouillé les revues bi-mensuelles (1899-1914) et les quotidiens (1908-1944) de l'Action française afin d'examiner dans quel type de circonstances les commentateurs de Joseph de Maistre avaient utilisé sa pensée⁶.

Nous n'avons pas la place de reproduire ici l'ensemble des utilisations de la pensée maistrienne dans les journaux de l'Action française. Nous nous contenterons d'examiner les premiers usages du contre-révolutionnaire savoyard au sein de cette presse militante afin de montrer que les textes contiennent à la fois une dimension socio-historique et une dimension philosophique que le politologue ne peut dissocier d'une manière arbitraire lorsqu'il effectue ses investigations empiriques. Une contextualisation du projet de création de l'Action française indique que ce mouvement rentre davantage dans des logiques de radicalisation de la lutte contre les principes dreyfusards que dans des objectifs de restauration des valeurs idéologiques de la monarchie. Dès le départ, l'héritage de la pensée de Joseph de Maistre n'est un élément ni exclusif, ni fondamental pour l'Action française. En juin 1899, l'émergence de ce mouvement est liée aux impératifs du contexte et aux enjeux structurant le champ politique (Weber, 1985). Une sociologie des acteurs montre que la plupart des intellectuels de l'Action française étaient de sensibilité républicaine au moment de sa création. Certains n'avaient peut-être jamais lu la pensée des auteurs monarchistes du XVIII^e siècle. Comme le montrent

6. Sur la nature du commentaire, voir Foucault (1971 : 27-28) : Le commentateur « doit, selon un paradoxe qu'il déplace toujours mais auquel il n'échappe jamais, dire pour la première fois ce qui cependant avait été déjà dit et répéter inlassablement ce qui pourtant n'avait jamais été dit [...] il permet de dire autre chose que le texte, mais à condition que ce soit ce texte même qui soit dit et en quelque sorte accompli. La multiplicité ouverte, l'aléa sont transférés, par le principe du commentaire, de ce qui risquerait d'être dit, sur le nombre, la forme, le masque, la circonstance de la répétition. Le nouveau n'est pas ce qui est dit, mais dans l'événement de son retour. » Cette idée est également présente chez Gilles Deleuze, affirmant que chaque chose n'existe que par son retour et qu'elle n'est qu'une « copie d'une infinité de copies qui ne laisse pas substituer d'original, ni même d'origine » ; (1969 : 92). En d'autres termes, si c'est le même texte qui revient dans les discours du commentateur, celui-ci produit de la différence et non pas des similarités qu'il s'agirait de découvrir. Les commentaires ne sont pas des imitations d'un original mais la différence qui revient « sous l'apparence du même ». En ce sens, prétendre construire en objet de recherche autonome les commentaires sur Joseph de Maistre ne revient à pas dire que l'attention doit être focalisée uniquement sur le texte. Sans en expurger le contenu, il implique au contraire de les rattacher aux conditions historiques et sociologiques qui les ont rendus possibles.

des textes qui allaient servir de « manifeste » à toute une génération de royalistes au cours des deux premières décennies du XX^e siècle, les idées de Joseph de Maistre ou bien de Louis de Bonald ne sont pas citées de manière importante dans les publications de l'Action française. Dans *Dictature et Roi* (1899), écrit par Maurras et Amouretti, le nom de l'auteur des *Considérations* n'est jamais évoqué explicitement. Dans *L'enquête sur la monarchie* (1901), l'usage de la pensée maistrienne reste marginal. Rien ne prédisposait celle-ci à être une source de l'Action française. La plupart des membres de ce mouvement étaient nationalistes et rejetaient la franc-maçonnerie. Le recours à un auteur piémontais, qui avait adhéré de surcroît aux loges mystiques de Chambéry, n'allait pas de soi. L'appropriation de la pensée maistrienne allait être le fruit d'un processus complexe et évolutif, s'étalant sur la longue durée (Zaganiaris, 2004 : chap. 4, 5 6).

La première apparition de l'auteur des *Considérations sur la France* dans les titres de l'Action française avait eu lieu dans le numéro du 1er mars 1901. Celui-ci contenait une série d'aphorismes de l'auteur des *Considérations sur la France*. L'intitulé, « Nos maîtres : Joseph de Maistre - Aphorismes de politique positive », en disait long sur le souci d'unir les lecteurs catholiques de la contre-révolution du XVIII^e et les lecteurs positivistes proches d'Auguste Comte. Les citations étaient extraites de *l'Étude sur la Souveraineté*, publiée pour la première fois en 1870 dans un recueil d'*Oeuvres inédites*, par les soins du petit-fils de l'auteur, le Comte Charles de Maistre⁷. Les premières avaient pour objet de souligner l'inefficacité des constitutions pour régir la vie politique d'une nation :

« Nos contemporains le croient s'ils le veulent mais la postérité n'en doutera pas : les plus insensés des hommes furent ceux qui s'arrangèrent autour d'une table et qui dirent : « Nous ôterons au peuple français son ancienne constitution et nous lui en donnerons une autre ».

Ce type de citation avait pour objet de montrer que l'Action française rejetait l'héritage politique et intellectuel légué par la Révolution française et structurant la « culture

7. L'Action française cite ce texte de Joseph de Maistre, publié de manière posthume en 1870 dans les *Oeuvres inédites* aux éditions Vaton sous le titre « Étude sur la souveraineté » ; cet ouvrage a été réédité en 1992 aux PUF sous la direction de Jean-Louis Darcel qui lui a rendu son titre initial, *De la souveraineté du peuple*.

républicaine » de la III^e République (Berstein, 1999 : 114-119 ; Nicolet, 1994 : 83-114 ; Hamon & Lelièvre, 1993 : 24-111). En citant la manière dont Joseph de Maistre avait repoussé l'idée d'une constitution écrite, ce mouvement monarchiste visait à montrer qu'il s'inscrivait dans cette longue tradition opposée à l'écriture de droits abstraits et universalistes pour privilégier les particularismes nationaux⁸.

Une autre citation montre les déficiences des délibérations qui avaient lieu dans les assemblées :

« Assurément je n'aime pas plus qu'un autre les assemblées nationales ; mais les folies françaises ne doivent pas nous dégoûter de la vérité et de la sagesse qui se trouvent dans les sages milieux... Il est faux que tout peuple doive avoir son assemblée nationale dans le sens français ; il est faux que tout individu soit éligible au conseil national ; il est faux même qu'il puisse être électeur sans distinction de rang ni de fortune ; il est faux que ce conseil doit être co-législateur ; il est faux enfin qu'il doit être composé de la même manière dans les différents pays. Mais parce que ces propositions exagérées sont fausses, s'ensuit-il que personne n'ait le droit de parler pour le bien commun au nom de la communauté, et qu'il nous soit défendu d'avoir de la raison parce que les Français ont fait un grand acte de folie ? »⁹.

Joseph de Maistre avait écrit ce passage au livre II, chapitre II de *Étude sur la souveraineté* (*op.cit.* : 205). L'objectif était de préciser que pendant la Révolution de 1789, les actes pris par l'assemblée française étaient voués à l'échec car ses membres avaient eu l'illusion de croire qu'ils pouvaient eux-mêmes mettre en place un gouvernement pour le peuple. Le seul remède proposé par Joseph de Maistre contre les « crises de légitimation » du pouvoir en place était de renforcer l'autorité du roi en attendant l'apaisement et non de se révolter contre son souverain. C'était la solution émise par un aristocrate contre-révolutionnaire qui avait été le témoin indirect des mouvements populaires visant à renverser de manière violente le pouvoir en place.

8. Sur ce point, voir la manière dont Eric Hobsbawm situe l'extrême droite au sein des transformations du nationalisme entre 1870 et 1918 (2001 : 224-231 et 270-274). Cette appropriation du nationalisme par l'extrême droite n'excluait pas non plus un nationalisme anti-fasciste apparu dans les années trente. Pour une vision d'ensemble du nationalisme au sein de l'extrême droite, voir Milza (1999 : 316-326).

9. À la fin de cette citation, il y a une note indiquant la phrase suivante : « Il n'est sans doute pas inutile de traduire ici : parce que le régime parlementaire est insensé et ruineux, s'ensuit-il qu'on ne doive pas admettre un régime de représentation ? »

Ce type de phrase avait pour objet de préciser que « la masse du peuple n'entre pour rien dans toutes les créations politiques » (*ibid.* : 130) et de refuser par-là toute intégration populaire au sein du projet visant à rétablir la monarchie. Par contre, il en va tout autrement du message politique que ses héritiers entendent construire. Pour l'Action française, l'objectif proclamé était de sensibiliser l'opinion, notamment celle de la classe ouvrière¹⁰. En dépit de son soutien à Clemenceau au cours de la Première Guerre Mondiale, démentant par-là les présupposés « réactionnaires » de ses débuts, l'Action française n'avait pas pour but de soutenir le pouvoir en place dans les moments où sa légitimité était en crise mais de profiter du « déficit de rationalité » dans lequel il se trouvait pour le renverser¹¹. Ceci sous-entendait que le discours aristocratique de Joseph de Maistre devait être adapté aux logiques éditoriales du journal de propagande que ce mouvement monarchiste était en train de mettre sur pied. Cette adaptation allait se produire de deux manières. D'une part, Joseph de Maistre allait publiquement être présenté comme l'un des « maîtres » de l'Action française par le biais d'une transformation discrète de cette citation utilisée dans ce numéro du 1er mars 1901. D'autre part, l'Action française se réclamait de la pensée maistrienne, en occultant des propos plus gênants tenus par le contre-révolutionnaire savoyard, à propos du rôle passif que le peuple devait conserver¹². Tout d'abord, Joseph de Maistre avait commencé sa citation non pas comme l'écrit la revue d'Action française par « Assurément je n'aime pas plus qu'un autre les assemblées *nationales* », mais par « Assurément je n'aime pas plus qu'un autre les assemblées *populaires* ». Cette transformation que le comité de rédaction de la revue grise avait opérée sur le texte de Joseph de Maistre doit être soulignée. Elle nous montre qu'il ne s'agit pas pour l'Action française de reproduire à l'identique le discours aristocratique de la contre-révolution du XVIII^e siècle, mais « d'instrumentaliser la production savante » pour la rendre utilisable à des fins qui n'étaient originairement pas les siennes (Laborier & Trom, 2002). L'objectif était d'occulter le mépris que Joseph de Maistre avait émis pour

10. Sur les rapports entre l'Action française et la classe ouvrière, voir Sternhell (1997 : 460-540).

11. Sur les « déficits de rationalité », voir Habermas (1978 : 118-119).

12. Sur le rejet de l'action populaire de la part de Joseph de Maistre, voir par exemple *De la souveraineté*, *op. cit.*, pp. 127-130, où il rappelle que le pouvoir humain ne peut rien créer dans la sphère politique.

le peuple car l'Action française savait très bien que sans ce dernier, il était impossible d'implanter ses idées dans la société. En même temps, elle ne pouvait se prétendre monarchiste sans compter parmi ses références la pensée maistrienne. Une autre phrase écrite par Joseph de Maistre avait d'ailleurs disparu de la citation car elle contenait également un sens qui n'était pas en harmonie avec la politique éditoriale du journal. Après la première phrase contenue dans l'aphorisme, la seconde avait été enlevée, sans aucune précision, pour passer directement à la troisième. Voici quel était son contenu :

« S'il y a une maxime incontestable, c'est que, dans toutes les séditions, dans toutes les insurrections, dans toutes les révolutions, le peuple commence toujours par avoir raison et finit toujours par avoir tort ».

Ce type de phrase pouvait heurter la sensibilité de ces potentiels lecteurs « populaires » que l'Action française souhaitait lier à sa cause. Celle-ci se comportait comme tout mouvement politique pris dans les contradictions d'un discours qu'elle devait néanmoins rendre public, de manière cohérente. Ceci impliquait d'utiliser Joseph de Maistre d'une manière non seulement conceptuelle (se référer à ses idées) mais également stratégique, c'est-à-dire de le rendre adaptable avec les impératifs contradictoires auxquels ce mouvement monarchiste était confronté au sein de l'espace public.

En dehors de son caractère aristocratique, l'Action française devait également adapter un autre aspect de la personnalité de Joseph de Maistre pour pouvoir utiliser son nom et certaines de ses idées dans le combat politique qu'elle menait contre la République. En effet, il était difficile pour ce mouvement anti-maçonnique de présenter comme l'un de ses « maîtres » un auteur qui avait appartenu aux loges mystiques de Chambéry. En même temps, l'Action française devait se référer à Joseph de Maistre pour désingulariser la nature des luttes contre-révolutionnaires qu'elle menait contre la République. Pour faire face à cette contradiction, les commentateurs de la pensée maistrienne avaient été amenés à justifier les raisons qui les avaient conduits à faire de cet auteur une de leurs sources doctrinales. Or, il est difficile de comprendre ces logiques de justifications sans aborder les textes politiques à travers la dimension conceptuelle qu'ils allaient revêtir en se référant au contenu des idées maistriennes (sur cette question, Van Damme, 2000).

II. L'HISTOIRE DES IDÉES : UNE APPROCHE À LA FOIS PHILOSOPHIQUE ET SOCIOLOGIQUE

Le 1^{er} février 1902, un texte de Charles Maurras, consacré à Joseph de Maistre, avait été publié dans *L'Action française* (1902). Il s'agissait de la reprise exacte d'un article qu'il avait fait paraître dans *Le Soleil* du 23 janvier 1896 et qui avait été également reproduit dans *Le livre d'or du monument de Maistre* publié en 1901 sous la direction de François Descostes (1901 : 315-317). Ce n'était pas un nouveau texte que Charles Maurras avait décidé d'écrire à l'occasion de ce numéro mais un ancien papier qui était réinvesti dans des logiques éditoriales. Dans ce document, Charles Maurras avait présenté Joseph de Maistre en le dissociant de Rousseau et en l'associant à Comte :

« *Joseph de Maistre, lui, ne ressemble à Rousseau que comme le jour peut ressembler à la nuit [...] Les mensonges, les calomnies et les fausses louanges ont donc fait que Joseph de Maistre n'est compté parmi les classiques que depuis peu de temps. L'exemple d'un Auguste Comte inscrivant les Soirées de Saint-Petersbourg et le traité Du Pape dans la bibliothèque positiviste passa naguère pour un trait de folie véritable ou tout au moins d'illuminisme, s'il ne résultait de quelque monstrueux paradoxe* » (Ibid. : 315-316).

Le premier objectif de Charles Maurras était de s'attaquer au « préjugé » considérant Joseph de Maistre comme un auteur « mystique ». Selon lui, l'auteur des *Considérations sur la France* avait fondé ses opinions sur l'observation, sur l'induction et la déduction. Charles Maurras avait terminé le premier paragraphe de son article en écrivant au sujet de Joseph de Maistre qu'il a été le « *premier des hommes qui ait raisonné sur les révolutions de la France et sur l'avenir de l'Europe* ». Selon lui, la méthode utilisée par Joseph de Maistre était le « raisonnement ». S'opposant également au lien que la postérité avait créé entre lui et le bourreau, Charles Maurras s'était efforcé de redonner au contre-révolutionnaire savoyard une image de respectabilité :

« *Rien en Joseph de Maistre du triste, du sectaire ; rien du buveur de sang. Il laisse la férocité, même la dureté aux idylliques massacreurs de la Révolution, les Saint-Just et les Robespierre. C'était un honnête homme, un magistrat fort attaché à son état, nourri des belles lettres, de manières exquis, de commerce charmant et sûr. Il faisait une légitime apologie du bourreau, mais ne se faisait point lui-même bourreau ni tyran, chez les siens ou ailleurs* » (Ibid. : 317).

L'apologie du bourreau dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg* — une « *légitime apologie* » écrivait Maurras — ne sous-entendait en rien qu'il ait été un « *buveur de sang* ». Les propos de Joseph de Maistre semblaient avoir leur place au sein de la vision du monde autoritaire que ce dirigeant de l'Action française souhaitait mettre en place. Ce dernier précisait davantage la place de la pensée maistrienne au sein de la société contemporaine :

« Observez aussi qu'il ne s'agit point, lorsqu'on parle des idées de Joseph de Maistre, d'idées mortes ou d'idées vieilles qui nous soient devenues indifférentes : ces idées sont encore comme un champ de bataille où se poursuivent les esprits. Toutes sont présentes et vivantes, toutes, actuelles. Anarchie ou autorité, désordre intellectuel ou unités des pensées, voilà les partis que nous présente Joseph de Maistre. Aujourd'hui, comme en 1797, il faut choisir entre ces partis. Aujourd'hui, comme alors, on est pour lui ou contre lui. On est du côté des sensibles ou des philanthropes ou du côté de l'éloquent et du véhément défenseur de majesté de la guerre. Et, en ce sens, il n'y a pas une ligne de ses livres qui ne soient pas pleine de leçons » (Ibid.).

Selon Charles Maurras, les textes de Joseph de Maistre n'étaient pas remplis de « vieilles idées » et le combat qu'il avait mené contre la Révolution française ne devait pas être abandonné. Si cet usage de la pensée maistrienne s'inscrivait dans le cadre d'enjeux politiques, il contenait également une dimension théorique. La présentation des idées de Joseph de Maistre s'inscrivait dans un clivage qui n'allait pas sans rappeler celui entre l'ami et l'ennemi. Elle montrait que la lutte à mort que s'étaient livrées la révolution et la contre-révolution n'était pas terminée et que le retour à la pensée maistrienne avait pour objet d'aider le penseur contemporain à forger ses propres armes intellectuelles contre les valeurs républicaines. Ce que Maurras tentait d'instituer, c'était un conflit entre les « héritages », c'est-à-dire entre les valeurs intellectuelles cristallisées au sein de la III^e République et le legs de la pensée contre-révolutionnaire. Pour cela, il avait attiré l'attention sur un point précis de la pensée maistrienne, à savoir la méthode à laquelle elle recourait pour avancer ses positions. L'article se terminait de cette manière :

« Ainsi pensait Joseph de Maistre. Élevons lui un monument ; mais tâchons surtout de comprendre et de répandre sa méthode » (Ibid. : 317).

Quelle était cette méthode ? Comme l'indiquait l'article, il s'agissait de « l'observation », de « l'induction » et de la « déduction ». C'est à travers ces principes que Joseph de Maistre avait élaboré ses opinions et ses idées contre la Révolution. On retrouve leur utilisation dans la théorie de « l'empirisme organisateur » mis en place par Charles Maurras à partir de références explicites à la pensée d'Auguste Comte¹³. Le retour à la monarchie n'était invoqué ni à travers des principes abstraits, ni en tant qu'exécution de la volonté de Dieu, mais parce qu'une observation empirique du processus historique avait démontré qu'elle était nécessaire à l'équilibre des sociétés. Contrairement à Joseph de Maistre, qui justifiait la monarchie car elle était de droit divin, Charles Maurras entendait démontrer par l'observation et l'expérience qu'un Roi était nécessaire à la France¹⁴.

Si ce type d'usage fait partie des pratiques de lecture abordables sociologiquement, il s'inscrit également dans une dimension conceptuelle. Pour reprendre une expression de Pierre Bourdieu (1998 : 30-48), il montre de quelle façon « l'héritier » prend possession de son « héritage ». La position occupée par celui-ci dans le champ est tout aussi importante que le contenu de cet héritage sans testament qu'il est en train de s'approprier. S'il était difficile pour l'Action française de recourir à un auteur étranger et franc-maçon, il était tout aussi problématique de ne pas se réclamer d'un écrivain monarchiste et contre-révolutionnaire, qui avait exalté les vertus du catholicisme et de l'autorité. Si elle souhaitait se présenter publiquement comme l'héritière des luttes contre-révolutionnaires, et non pas comme un mouvement néo-monarchiste, l'Action française ne pouvait faire l'économie d'un recours à la pensée maistrienne, quitte à en modifier le contenu. Le souci des contresens était secondaire dans ses publications. Son objectif était d'être reconnu symboliquement comme étant le principal représentant d'une tradition contre-révolutionnaire, opposée au processus politique enclenché par les événements de 1789. Charles Maurras s'était appliqué à aborder conceptuellement les idées de Joseph de Maistre pour pouvoir les combiner à la fois avec son attrait pour le positivisme de Auguste Comte et avec le « royalisme de raison » justifié par l'expérience historique que prônait l'Action française. L'objectif était moins de produire un travail scientifique sur la pensée maistrienne que de « faire » de l'auteur des *Considérations* une des sources cré-

dibles du principal mouvement monarchiste français en ce début de XX^e siècle, visant à réunir en son sein tous les catholiques et les positivistes déçus par le régime républicain.

CONCLUSION

Ces différents usages de la pensée maistrienne s'inscrivent dans une perspective qui est à la fois symbolique, stratégique et conceptuelle. Tout d'abord, il s'agit de citer Joseph de Maistre pour désingulariser la nature des luttes contre-révolutionnaires menées par l'Action française. Ensuite, il fallait adapter les utilisations de la pensée maistrienne avec les enjeux politiques de la III^e République (sur la notion « d'enjeux politiques », voir Gaxie & Lehingue, 1984). Enfin, il est possible de constater, à travers la notion « d'empirisme organisateur », que Charles Maurras s'était également référé au contenu de la pensée maistrienne et qu'il l'avait intégré dans ses constructions intellectuelles.

Cela montre que l'histoire des idées peut s'intéresser à des objets qui nécessitent à la fois des outils sociologiques et philosophiques. L'utilisation de la pensée maistrienne renvoie autant à un aspect théorique (la manière dont le contenu de ses idées sont reprises dans les textes anti-républicains de l'Action française) qu'à des pratiques déterminées (la manière dont son nom et ses idées furent utilisés dans le cadre des actions politiques que ce mouvement monarchiste entendait développer sous la III^e République). D'une part, il est nécessaire de resituer les auteurs que nous étudions dans leur contexte. Mais d'autre part, nous ne pensons pas qu'il faille abandonner les questions relatives au message que les interprètes de Joseph de Maistre ont voulu instaurer dans le champ politique. S'il est possible de parler des « usages sociaux » de la pensée maistrienne, c'est parce qu'il y a bien eu quelque chose qui a été utilisé. Dans une période marquée par la résurgence de ce type de mouvements d'extrême droite, la nature des discours doit être étudiée autant que les conjonctures socio-historiques dans lesquelles ils se sont développés.

BIBLIOGRAPHIE

- Berstein, S. (1999) Le modèle républicain : une culture politique syncrétique, in S. Berstein (dir.), *Les cultures politiques*, Paris : Seuil.
- Bourdieu, P. (1998) *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris : Seuil.
- Capitan-Peter, C. (1972) *Charles Maurras et l'idéologie de l'Action française*, Paris : Seuil.
- Chebel d'Appollonia, A. (1996) *L'extrême droite en France. De Maurras à Le Pen [1988]* Bruxelles : Complexe.
- Descostes, F. (1901) *Le livre d'or du monument de Maistre*, Chambéry : A. Perrin.
- Deleuze, G. (1968) *Spinoza et le problème de l'expression*, Paris : Editions de Minuit.
- Deleuze, G. (1969) *Différence et répétition*, Paris : PUF.
- Déloye, Y. & Voutat, B. (2002) Entre histoire et sociologie : l'hybridation de la science politique, in Y. Déloye & B. Voutat, *Faire de la science politique*, Paris : Belin.
- Foucault, M. (1971) *L'ordre du discours*, Paris : Gallimard.
- Gautier, C. (1996) A propos du « gouvernement des conduites » chez Foucault : quelques pistes de lecture, in CURAPP, *La gouvernabilité*, Paris : PUF.
- Gaxie, D. & Lehingue, P. (1984), *Enjeux municipaux*, Paris : PUF/Curapp, chap. 1.
- Goldman, L. (1966) *Sciences humaines et philosophie*, Paris : Daniel Gontier.
- Goyet, B. (2000) *Maurras*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Habermas, J. (1978) *Raison et légitimité. Problèmes de légitimation dans le capitalisme avancé*, (trad. fr.) Paris : Payot.
- Hamon, F. & Lelièvre, J. (dir.) (1993) *L'Héritage politique de la Révolution française*, Lille : Presses Universitaires de Lille.
- Hobsbawm, E. (2001) *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris : Folio.
- Huguenin, F. (1998) *A l'école de l'Action française, un siècle de vie intellectuelle*, Paris : J. C Lattès.
- Kazantzakis, N. (1975) *Alexis Zorba*, Paris : Le Livre de Poche.
- Laborier, P. & Trom, D. (2002) La science politique allemande dans tous ses états. Controverses autour de la naissance d'une discipline entre enjeux théoriques, luttes de savoirs et transferts culturels, *Politix* 59.
- Leca, J. (2001) *Pour(quoi) la philosophie politique*, Paris : Presses de Sciences Po.

Maistre, J. de (1870) *Etude sur la souveraineté dans les Oeuvres inédites*, Paris : Editions Vaton [rééd. 1992, *De la souveraineté du peuple*, Paris : PUF].

Maurras, C. (1902) Le monument de Chambéry : Xavier et Joseph de Maistre, *Revue d'Action française*, 1er février 1902.

Maurras, C. (1908) Réponse au correspondant, *Revue d'Action française*, 1er février 1908.

Milza, P. (1999) Les cultures politiques du nationalisme français in S. Berstein (dir.), *Les cultures politiques*, Paris : Seuil.

Nicolet, C. (1994) *L'idée républicaine en France (1789-1924)*, Paris : Gallimard.

Pollak, M. (1986) Max Weber en France : l'itinéraire d'une œuvre, *Cahiers de l'Institut d'histoire du temps présent*, 3.

Sternhell, Z. (1997) L'Action française et le prolétariat, in *La droite révolutionnaire, 1885-1914, les origines françaises du fascisme*, Paris : Gallimard.

Van Damme, S. (2002) *Descartes. Essai d'histoire culturelle d'une grandeur philosophique*, Paris : Presses de Science Po.

Weber, E. (1985) *L'Action française*, Paris : Pluriel.

Winock, M. (1993) L'Action française dans M. Winock (dir.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris : Seuil.

Winock, M. (1993) L'héritage contre-révolutionnaire dans M. Winock (dir.), *Histoire de l'extrême droite en France*, Paris : Seuil.

Zaganiaris, J. (2004) *À propos de « l'intimité » entre les Contre-Lumières et les totalitarismes : interprétations et usages de la pensée de Joseph de Maistre (XIX^e -XX^e siècles)*, thèse Université de Picardie Jules Verne (sous la dir. de P. Laborier).

